

Rapport annuel 2009-2010



C'est **ICI** 
que ça commence!

TABLE DES MATIÈRES

Le mot du président	1
Le mot du directeur général	2
La gouvernance	3
L'organigramme 2009-2010	5
Le bilan de l'an 2 – Plan stratégique de développement 2008-2012	6
Le bilan de l'an 2 – Plan de la réussite et de la diplomation 2008-2012	8
Les tableaux	9
L'audace, la compétence, l'innovation, la réussite	13
Les États financiers	19
Plan triennal d'action lié à l'utilisation des sommes allouées aux cégeps dans le cadre du réinvestissement du Québec consécutif au rétablissement partiel des transferts fédéraux à l'enseignement supérieur - 2009-2010	22
Plan triennal d'action lié à l'utilisation des sommes allouées aux cégeps dans le cadre du réinvestissement du Québec afin de maintenir la qualité de la formation et l'accessibilité aux études collégiales - 2009-2010	24
La Fondation du Cégep de la Pocatière	26
Les centres collégiaux de transfert de technologie	27
L'Institut national MétalYa	30
Le code d'éthique et de déontologie	31

RÉALISATION

Service des communications
Cégep de La Pocatière

**Conception
et réalisation graphiques**
Katapulte *groupe créatif*

Impression
Lune Copies

Dans le présent document, le masculin
est utilisé sans aucune discrimination
uniquement dans le but d'alléger le texte.



Le mot du président

Madame la Ministre,

Une autre année qui s'ajoute à l'histoire de notre cégep, la 41^e pour le Cégep de la Pocatière et la 16^e pour le Centre d'études collégiales de Montmagny, deux établissements mais un seul cégep, une seule et même énergie, une seule et même passion.

Depuis des années, nous aimons dire qu'ici la qualité compense la quantité puisque notre institution collégiale est de petite taille mais, quand nous en analysons les résultats, nous réalisons que nos étudiants réussissent à notre grande satisfaction et ce n'est pas le fruit du hasard.

En région, sans doute plus qu'en milieu urbain, nous avons à réagir avec la situation démographique et, pour contrer la diminution d'inscriptions, nos divers personnels, principalement à la direction des études, font des prouesses pour rendre nos programmes plus nombreux et plus attrayants.

Notre institution collégiale reçoit une clientèle jeune et développe des services, en formation continue, pour rejoindre la clientèle adulte qui agit et est force vive dans notre région dans des secteurs d'activités variés. Ajoutons que nos trois centres spécialisés: Biopterre, Optech et le Centre spécialisé de technologie physique du Québec inc., sont des éléments performants qui augmentent notre fierté en contribuant efficacement à notre mission.

Nous avons du bonheur, au conseil d'administration, à partager les projets, les initiatives, les succès qui se vivent chez-nous et nous faisons les efforts nécessaires pour diminuer les contraintes diverses et les irritants pouvant nuire à la réalisation des priorités institutionnelles en lien avec notre planification stratégique et, évidemment, notre mission éducative.

Nous exprimons notre reconnaissance à la Direction générale, aux membres du comité de direction, aux enseignants, aux professionnels et à toutes ces personnes qui agissent ensemble, souvent discrètement, pour que nos étudiants reçoivent d'excellents services.

En terminant, j'exprime des remerciements sincères à tous les administrateurs pour leur grande disponibilité, leur compétence, leur empressement à participer aux discussions et décisions. Un clin d'oeil supplémentaire aux membres du comité exécutif, aux membres du comité de vérification des finances et aux membres des comités d'évaluation.

Nous avons besoin des gens de la région et ceux-ci ont besoin de notre Cégep parce que *c'est ici que ça commence!*

Bonne lecture!

André Drapeau

Président du conseil d'administration



Le mot du directeur général

L'année 2009-2010 aura apporté son lot de bonnes nouvelles et d'initiatives créatrices au Cégep de La Pocatière. La tradition maintenant bien établie de fixer des priorités institutionnelles en début d'année en lien avec le plan stratégique 2008-2012 permet de mieux cibler nos actions et de mobiliser les équipes autour d'objectifs concrets qui font sens pour la communauté collégiale. Le fait de faire adopter ces priorités par le conseil d'administration donne un signal fort sur l'importance de travailler collectivement à leur concrétisation.



La relance du programme de Technologie physique, une priorité partagée par tous a donné les résultats escomptés avec 14 nouvelles inscriptions confirmées en première année à la rentrée 2010. Nous fûmes également audacieux en priorisant la recherche dans un cégep qui a une longue histoire liée au réinvestissement de l'expertise de ses enseignants en recherche. Cette particularité se manifeste dans la présence de trois centres de transferts technologiques liés à notre cégep. En 2009-2010, le Centre spécialisé de technologie physique a permis au Cégep d'obtenir deux importantes subventions de recherche de 2,5 millions chacune de la part du Conseil de recherche en Sciences et Génie du Canada. De plus, Biopterre, notre nouveau centre de transfert technologique, recevra par notre partenaire l'Institut de technologie agroalimentaire, campus de La Pocatière, une subvention du même ordre. Le soudage au laser, un aidant virtuel pour personnes âgées et les produits forestiers non ligneux feront l'objet de recherches appliquées au cours des cinq prochaines années. De plus, un projet de création d'un quatrième centre de transfert dans le domaine social a également été proposé au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

En obtenant la certification VERT niveau 3, notre cégep poursuit sa progression rapide vers l'excellence. Des efforts concrets sont déployés grâce à une ressource spécialisée et à l'implication constante et très enthousiaste de plusieurs étudiants dans de nombreuses initiatives environnementales.

Un grand accomplissement fut l'atteinte de l'objectif fixé pour la campagne majeure de la Fondation du Cégep de La Pocatière. Malgré le fait que notre cégep est établi dans un milieu rural peu peuplé, nous avons réussi l'exploit, à l'aide d'un cabinet de campagne gagné à la cause et à l'adhésion exceptionnelle du milieu, de ramasser 1 150 000 \$ pour la constitution d'un fonds de pérennité destiné à la mise en place de programmes de reconnaissance et de soutien aux projets pour la communauté collégiale.

En mon absence à la session automne 2009, la directrice des études, madame Marie-Claude Deschênes a su assumer avec grande compétence sa propre tâche en plus de l'intérim à la Direction générale, tout cela dans la tourmente de l'épidémie crainte de grippe H1N1. Je tiens à la remercier d'avoir pris ma relève au pied levé et d'avoir contribué aux beaux résultats de cette année de progression pour notre institution.

Claude Harvey
Directeur général

La gouvernance

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Claude Harvey * Directeur général	Membre d'office
Marie-Claude Deschênes Directrice des études	Membre d'office
Marjolaine Viel	Universités (UQAR)
Guy Dionne	Diplômés (formation préuniversitaire)
Brigitte Pouliot *	Socio-économique
Martine Dubé	Socio-économique
André Drapeau * ** Président	Commissions scolaires
Martine Dionne *	Conseil régional des partenaires du marché du travail du Bas Saint-Laurent
Christian Maheux	Entreprises régionales – Zone 1
Benoit Risi **	Entreprises régionales – Zone 2
André Bernier * Vice-président	Diplômés (formation technique)
Xavier Therrien-Sirois	Élève (formation préuniversitaire)
Gabrielle Tremblay-Fontaine	Élève (formation technique)
Cécile Viel	Enseignante
Christian Noël	Enseignant
Vacant	Parents – Zone 1
Michel Martin **	Parents – Zone 2
Lise Garneau	Professionnelle
Lynda Cyr	Soutien
Didier Rioux	Secrétaire de la Corporation Secrétaire général
Carole Juneau	Observatrice - Conseillère en communication
André Lapointe	Observateur - Représentant de l'Association des cadres

* Comité exécutif

** Comité de vérification

LES DATES DES RÉUNIONS

30 septembre	2009
4 novembre	2009
9 décembre	2009
3 février	2010
24 mars	2010
12 mai	2010
16 juin	2010

LES MEMBRES DE LA COMMISSION DES ÉTUDES

POUR LA DIRECTION DES SERVICES ÉDUCATIFS :
Marie-Claude Deschênes, présidente
Martin Bérubé
Louis Rousseau **Christian Plouznikoff**

POUR LE CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES DE MONTMAGNY :
Ghyslaine Picard, directrice

POUR LES PROFESSEURS :

Michel Pelletier **Marc-André Roy**
Michel Giroux **Geneviève Martineau**, CÉCM
Louis-Philippe Sasseville **Yvan Simard**

POUR LES RESPONSABLES DES PROGRAMMES :

Nadine Bélanger **Jean-François Hardy**, CÉCM
Clément Ouellet **Danielle D'Amours**

POUR LES PROFESSIONNELS :

Linda Bossé

POUR LE PERSONNEL DE SOUTIEN :

Louis Théberge

POUR LES ÉLÈVES :

Ariane Pedneault, de Montmagny

LES DATES DES SÉANCES RÉGULIÈRES

7 octobre	2009
2 décembre	2009
17 février	2010
24 février	2010
31 mars	2010
26 mai	2010

LES MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION

Marie-Claude Deschênes, directrice des études
Claude Harvey, directeur général
Denis Laberge, directeur des Ressources humaines,
des affaires étudiantes et communautaires
(Jusqu'en avril 2009)

Ghyslaine Picard, directrice du Centre d'études
collégiales de Montmagny

Didier Rioux, directeur des Services administratifs
et des affaires corporatives

LES MEMBRES DU COMITÉ DE GESTION PÉDAGOGIQUE

Marie-Claude Deschênes, directrice des études
Louis Rousseau, directeur adjoint des études
Christian Plouznikoff, coordonnateur du Service de la
Formation continue et du soutien
aux entreprises

Ghyslaine Picard, directrice du Centre d'études
collégiales de Montmagny

LES MEMBRES DU COMITÉ DE GESTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Didier Rioux, président et directeur des Services
administratifs et des Affaires corporatives

Benoit Auger, coordonnateur du Service informatique

André Lapointe, coordonnateur des Ressources matérielles

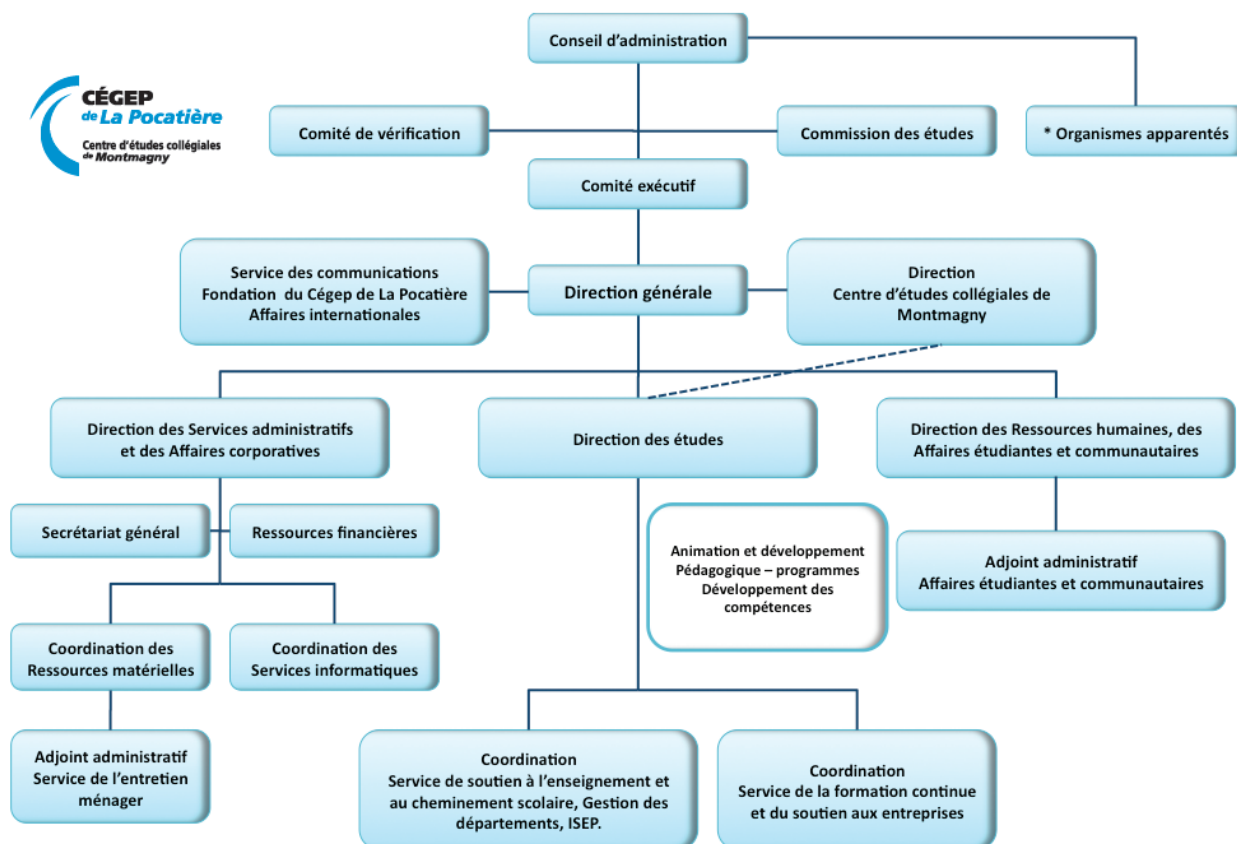
LA LISTE DES RESPONSABLES DE PROGRAMMES

Numéro	Programme	Prénom et nom
081.01	Accueil et intégration	Linda Bossé
145. A0	Santé animale	Danielle D'Amours
145. C0	Bioécologie	Clément Ouellet
180. A0	Soins infirmiers	Marie Gagné
200. B0	Sciences de la nature	Michel Giroux
244. A0	Technologie physique	Sébastien Demers
300. A0	Sciences humaines	Michèle Desrochers
351. A0	Techniques d'éducation spécialisée	Yves Vigneault
410. B0	Techniques de comptabilité et de gestion	Marie Dallaire
420. A0	Informatique	Michel Pelletier
500. AC	Arts et lettres	Nadine Bélanger
510. A0	Arts plastiques	Michèle Lorrain
Montmagny		
200. B0	Sciences de la nature	Geneviève Martineau
300. A0	Sciences humaines	Jean-Louis Vallée
561. A0	Gestion et techniques de scène	Jean-François Hardy et Christian Noël
	Formation générale et complémentaire	Sylvana Buteau

LA LISTE DES COORDONNATEURS DE DÉPARTEMENTS

Numéro	Département	Prénom et nom
001	Lettres et théâtre	Danielle Plourde
002	Philosophie	Serge Tisseur
003	Sciences humaines	Conrad Paquet
004	Physique et technologie physique	Louise Leclerc
005	Techniques de comptabilité et de gestion	Claude Dufour
006	Techniques d'éducation spécialisée	Yves Vigneault
007	Soins infirmiers	Louise Chénard
008	Éducation physique	Louis-Philippe Sasseville
009	Mathématiques	Cécile Viel
010	Sciences et Techniques biologiques	Marcel Dorval
011	Informatique	Michel Pelletier
012	Santé animale	Julien Dionne
013	Arts et Musique	Michel Saulnier
014	Langues	Paul Caron
Montmagny		
01	Multidisciplinaire	Jean-Louis Vallée

L'organigramme 2009-2010



* **Organismes apparentés:** Centre spécialisé de technologie physique du Québec Inc., Centre de photonique du Québec Inc., OPTECH, Salle André Gagnon, Corporation des Gaulois, Centre intégré de formation en métallurgie, Centre de développement des bioproduits (Biopterre).

Adopté par le conseil d'administration le 4 février 2009.

Le bilan de l'an 2

Plan stratégique de développement 2008-2012

VOLET « PROGRAMME D'ÉTUDES » - ENJEUX

Le Cégep de la Pocatière doit répondre adéquatement aux besoins et intérêts de la clientèle étudiante actuelle et future, ainsi qu'à ceux du marché du travail. Le contenu de la carte des programmes d'études joue un rôle déterminant dans le recrutement des clientèles.

Voici les nouvelles actions entreprises en 2009-2010 en lien avec le Volet « Programmes d'études ».

- Actualisation d'une attestation d'études collégiales (AEC) en Coordination du travail de bureau – LCE-4Z. Cette AEC permet au personnel en emploi ou en recherche de qualifications d'amorcer une démarche de reconnaissance des acquis et des compétences.
- Approbation d'une AEC en Techniques de dessin de bâtiment assisté par ordinateur – EEC-28. Cette AEC a été développée en partenariat avec des organismes de développement économique, avec Maisons Laprise et avec le Cégep de Lévis-Lauzon.
- Approbation d'une AEC en Technologie du soudage laser industriel – ETA-OG. Cette AEC a été développée pour le Service de la formation continue et du soutien aux entreprises par l'Institut national MétalYa et permet à l'élève de développer 15 compétences en lien avec la profession de technologue en soudage laser industriel.
- Quatre programmes d'études ont fait l'objet d'une actualisation : Sciences humaines (profil général et profil avec mathématiques) – Centre d'études collégiales de Montmagny, Arts plastiques, Technologie physique et Gestion et techniques de scène.
- Le rapport complet d'autoévaluation du programme de Gestion et techniques de scène a été adopté par les différentes instances du Cégep à l'hiver 2010. Le programme répond très bien aux besoins du marché du travail.
- Une vaste consultation auprès de tous les départements et services du Cégep ainsi qu'auprès d'élèves et d'organismes partenaires du Cégep a eu lieu à l'hiver 2010. Cette consultation visait à identifier des opportunités de développement de nouveaux programmes d'études au Cégep de La Pocatière.

VOLET « COMMUNICATION ET PROMOTION » - ENJEUX

Constamment au centre de nos préoccupations, ce volet de notre plan stratégique a encore une fois fait l'objet de nombreuses initiatives.

- L'année 2009-2010 fut celle où nous avons célébré le 40^e anniversaire du Cégep de La Pocatière et le 15^e anniversaire du Centre d'études collégiales de Montmagny. Des activités ont eu lieu toute l'année afin que les membres du personnel, les étudiants, leurs parents et les membres de la communauté puissent célébrer et réaffirmer l'importance de notre institution dans notre milieu.
- Production d'une publication spéciale le « Fil de notre fierté » relatant les faits saillants des 40 ans de notre cégep.
- Le directeur général a co-présidé le comité de valorisation de la formation professionnelle et technique au Bas-Saint-Laurent. Des outils de promotion de l'ensemble de la carte des programmes ont été produits et distribués dans les commissions scolaires, les cégeps et les partenaires de l'emploi. Le chantier qui s'étend sur trois ans en était à sa première année.
- Une ressource a été affectée à plein temps au développement web afin d'avoir une présence en ligne actuelle et pertinente.
- Mise en marche d'un projet de visite virtuelle inédite du Cégep de La Pocatière.
- Poursuite des efforts de promotion des programmes au Québec et à l'international avec une première présence en Tunisie en plus des efforts de recrutement à l'Île de la Réunion, au Maroc et en France.
- Notre expertise d'accueil d'étudiants étrangers en région a été partagée avec les collèges francophones canadiens dans le cadre du congrès du Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada à l'Île du Prince Édouard.

VOLET « RESSOURCES HUMAINES » - ENJEUX

La mise en marché d'un programme de promotion de la santé pour les membres du personnel a été le fait saillant de la direction des Ressources humaines. À l'automne, la possible pandémie de grippe H1N1 a monopolisé l'attention du comité de direction pendant quelques semaines.

- Évaluation des postes de travail stratégiques pour une meilleure ergonomie.
- Promotion des activités sportives et des incitatifs offerts aux employés.
- Le directeur général a assumé l'intérim aux Ressources humaines d'avril à juin.

VOLET « RELATIONS AVEC LE MILIEU » - ENJEUX

Le Cégep de La Pocatière est en osmose avec son milieu. Il est l'un des joueurs majeurs du développement économique régional à côté des CLD, SADC et autres corporations de développement. Plusieurs employés et cadres du Cégep s'impliquent activement auprès de ces organismes.

- La Fondation du Cégep La Pocatière clôture sa campagne de financement majeur en atteignant son objectif de 1 150 000 \$.
- Le cégep obtient 5 millions de dollars en subvention de recherche du gouvernement fédéral pour des projets en soudage laser et en gériatrie.
- Le Cégep s'associe à la Ville de La Pocatière pour créer une fête d'Halloween féérique et intergénérationnelle.
- Nous avons collaboré avec le comité organisateur de la célébration du 150^e anniversaire de l'enseignement de l'agriculture au Canada avec l'Institut de Technologie agroalimentaire, campus de La Pocatière.
- Le Centre de technologie physique du Québec inc, centre de transfert technologique apparenté au Cégep de La Pocatière se relocalise dans un nouveau bâtiment LEED de 11 millions de dollars dans le parc industriel de La Pocatière.
- L'Institut national Métalya issu d'un consortium entre le Cégep et la Commission scolaire de Kamouraska Rivière-du-Loup gère un ambitieux programme de formation des employés de Bombardier dans le domaine des technologies laser en partenariat avec Emploi Québec.

LES DÉLÉGUÉS DU CÉGEP DE LA POCATIÈRE POUR L'ANNÉE 2009-2010

Organisme

Corporation régionale de la Salle André-Gagnon
Corporation de football de La Pocatière
Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet
Chambre de commerce de Montmagny

Corporation de développement économique de La Pocatière (CDE)
Corporation « Les Gaulois du Cégep de La Pocatière inc. »
Corporation de la Montagne du Collège
Carrefour Jeunesse-Emploi du Kamouraska (comité consultatif du programme Place aux jeunes)
Carrefour Jeunesse-Emploi de Montmagny
Centre local de développement de la MRC de L'Islet
Centre local de développement du Kamouraska (CLD)
Centre local de développement de la MRC Montmagny
Centre de photonique du Québec inc.
Conseil d'administration du Centre spécialisé de technologie physique inc. (CSTPQ)

Fondation du Cégep de La Pocatière

Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) du Kamouraska inc.
Coopérative Critné
Biopterre

Représentant(s)

- M. Louis Rousseau
- M. Denis Laberge
- M. Denis Laberge
- M^{me} Ghislaine Picard
- M^{me} Josée Gagnon
- M. Claude Harvey
- M. Steve Couture
- M^{me} Francine Lamarre
- M. Philip Laterreur
- M. Christian Noël
- M. Claude Harvey
- M. Claude Harvey
- M^{me} Ghyslaine Picard
- M. Christian Plouznikoff
- M. Louis Rousseau (observateur)
- M^{me} Brigitte Pouliot
- M. Claude Harvey
- M^{me} Émilie Thériault
- M. Didier Rioux
- M. Benoit Auger
- M. Didier Rioux
- M. André Lapointe
- M. Steve Couture
- M^{me} Pascale Dupont
- M^{me} Marie-Claude Deschênes
- M. Claude Harvey
- M. Didier Rioux

Le bilan de l'an 2

Plan de la réussite et de la diplomation 2008-2012

Le bilan de l'an 2 du plan de la réussite et de la diplomation 2008-2012 fait état des nouvelles réalisations en lien avec chacun des quatre chantiers.

CHANTIER 1

SE PRÉOCCUPER DES ÉLÈVES EN FONCTION DE LEURS BESOINS PARTICULIERS

- Dans le but de bien préparer les équipes programmes à accueillir les élèves issus du Renouveau pédagogique au secondaire, une importante rencontre de réseautage et de travail a eu lieu, à l'automne 2009, entre des enseignants des écoles secondaires de notre territoire et des enseignants du Cégep.

CHANTIER 2

ASSURER UN ENCADREMENT PERSONNALISÉ ET UN SUIVI PÉDAGOGIQUE EFFICACE

- D'importants travaux de rénovation ont permis de relocaliser, dans de nouveaux locaux situés au Centre des médias, les centres d'apprentissage en français, en mathématiques et en anglais. De plus, dans les espaces laissés libres par les centres d'apprentissage, un local a été aménagé pour la clientèle qui bénéficie de services adaptés. Les élèves peuvent donc recevoir de l'aide dans leurs apprentissages ou réaliser leurs travaux et examens dans des locaux adaptés à leurs besoins et bien équipés.

CHANTIER 3

CRÉER DANS LES PROGRAMMES D'ÉTUDES UNE CULTURE DE LA CONCERTATION ET DE L'AMÉLIORATION DES PRATIQUES D'ENSEIGNEMENT, TOUT EN GARDANT LA MOBILISATION INSTITUTIONNELLE LA PLUS GRANDE POSSIBLE.

- Le 25 mai 2010, le Cégep tenait une journée pédagogique sous le thème « La réussite, c'est en classe que ça se passe! ». Cette journée visait à permettre au personnel enseignant de discuter de stratégies et de techniques qui maximisent l'apprentissage des élèves en classe et de partager des expériences.

CHANTIER 4

SUSCITER L'INTÉRÊT ENVERS LES ÉTUDES ET VALORISER LE DIPLÔME

- En plus des activités régulières d'information scolaire et professionnelle, de nouveaux outils de communication ont été conçus tels qu'un répertoire des programmes WEB, une application « info en ligne », une visite virtuelle des installations du Cégep. Ils visent à répondre aux besoins d'information et d'orientation de notre future clientèle. Ces outils de communication seront en application dans l'année 2010-2011.

Les tableaux

BILAN DE L'UTILISATION DES SOMMES RELIÉES À LA RÉUSSITE

S019 – PLANS INSTITUTIONNELS DE RÉUSSITE, ORIENTATION ET ENCADREMENT

Aucune subvention reçue dans le cadre de cette annexe pour l'année 2009-2010.

Promotion des carrières scientifiques et technologiques 2009-2010.

- Treize élèves ont participé du 9 au 16 mai 2010 à un voyage pédagogique à la NASA à Houston. Ils ont notamment rencontré l'astronaute Julie Payette en plus de visiter des laboratoires non accessibles au grand public.
- Participation à la 5^e édition de l'activité « 24 heures de science » les 7 et 8 mai 2010.
- Mise sur pied du projet « circuit 4 » qui vise à récupérer du matériel électronique et à leur donner une 2^e vie, mettant ainsi en valeur les compétences des élèves de Technologique physique. Ce projet a mérité le 1^{er} prix national dans la catégorie collégial individuel et petit groupe au Concours québécois en entrepreneuriat en juin 2010.

S028 – MESURE DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Salaires, avantages sociaux et autres dépenses pour réaliser des activités de soutien:

- aux services adaptés;
- aux élèves internationaux;
- à l'engagement étudiant (activités socioculturelles et sportives)

Montant reçu en 2009-2010 : 56 200 \$

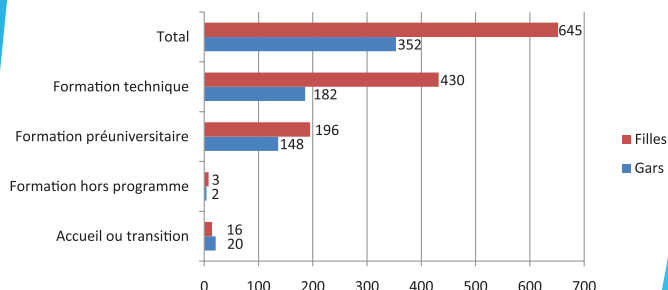
Reconnaissance de l'engagement étudiant
Statistiques sur les mentions au bulletin – 2009-2010

La Pocatière					
Autome 2009			Hiver 2010		
	Culturel et artistique	1		Culturel et artistique	3
	Entrepreneurial	3		Entrepreneurial	3
	Politique	1		Politique	1
	Sportif	5		Sportif	2
	Total	10		Total	10

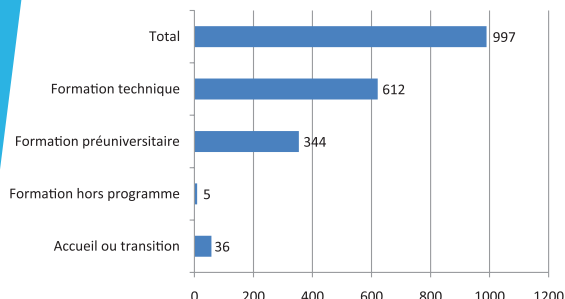
Montmagny					
Autome 2009			Hiver 2010		
	Culturel et artistique	1		Culturel et artistique	1
	Entrepreneurial	2		Entrepreneurial	1
	Social et communautaire	1		Social et communautaire	1
	Sportif	1		Sportif	2
	Total	5		Total	5

RÉPARTITION DE LA CLIENTÈLE ÉTUDIANTE

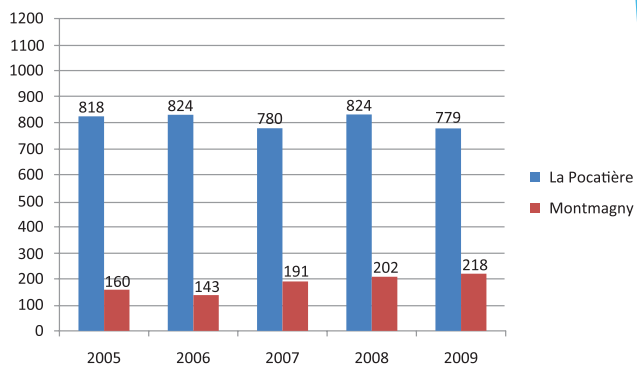
Répartition gars-filles



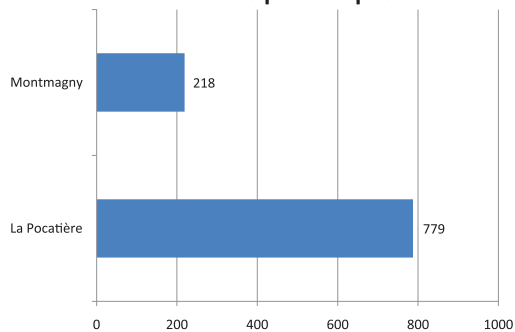
Élèves par secteur



Évolution de la clientèle

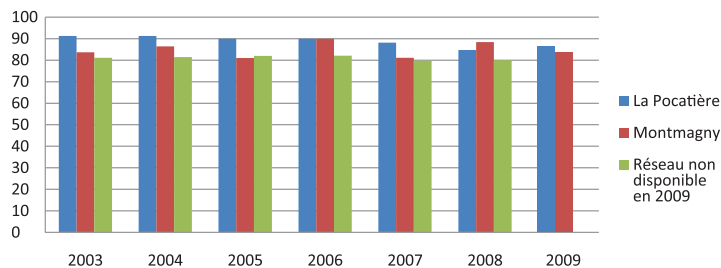


Élève par Campus

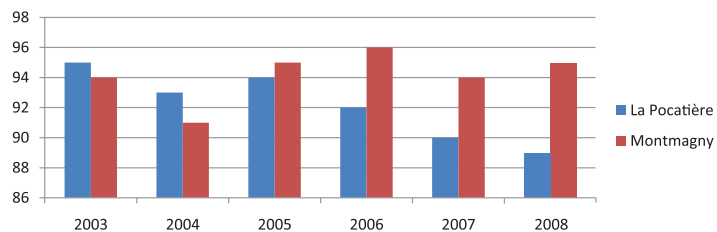


TAUX DE RÉUSSITE DES COURS

Taux de réussite nouveaux inscrits

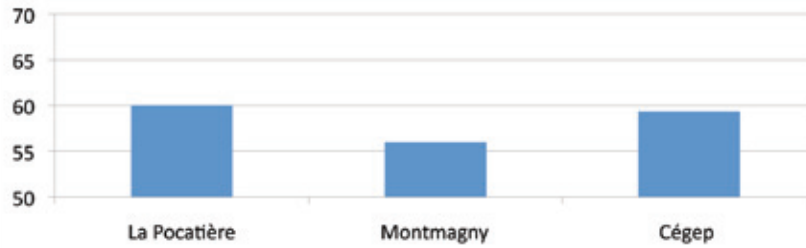


Réussite 3^e session

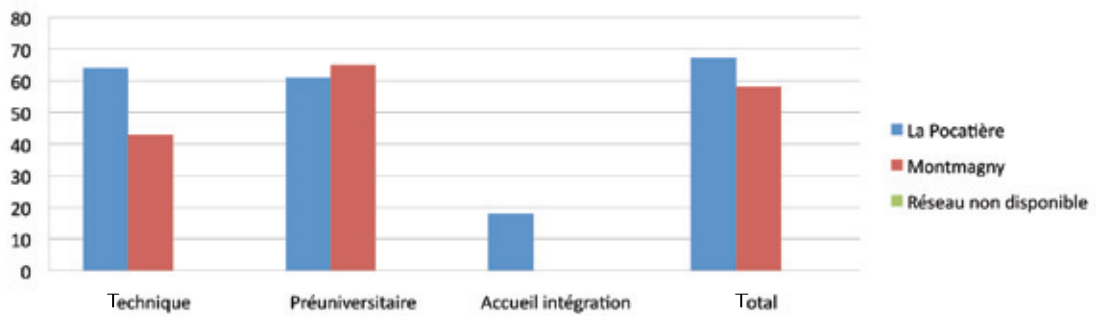


TAUX DE DIPLOMATION

TAUX DE DIPLOMATION 2006



Taux de diplomation 2006 par secteur



CLIENTÈLES PAR CAMPUS DE 2000 À 2009

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
La Pocatière	1009	1011	1018	929	838	813	824	771	824	779
Montmagny	206	158	144	146	144	138	157	190	202	218
Total	1215	1169	1162	1075	982	951	981	961	1026	997

LE PERSONNEL

CATHÉGORIE	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Personnel cadre	9	2	11
Personnel professionnel	6	9	15
Personnel de soutien	30	36	66
Personnel enseignant :			
• Régulier La Pocatière	49	56	105
• Régulier CECM	23	16	39
Formation continue			
• Personnel enseignant (ext.)	19	23	42
• Personnel enseignant (int.)	4	4	8

L'audace, la compétence, l'innovation, la réussite

Au cours de l'année 2009-2010, plusieurs activités et projets ont eu lieu témoignant de l'audace, des compétences et du sens de l'innovation qui caractérisent les membres de notre communauté collégiale. Plusieurs honneurs et mérites ont aussi été remportés, soulignant ainsi diverses formes de réussites que nous sommes fiers de partager.

Collecte de sang au Cégep de La Pocatière « Cent vingt fois merci! »

Le mardi 10 novembre se tenait une collecte de sang au Cégep de La Pocatière. Supervisée par Héma-Québec, cette collecte était le fruit d'une collaboration entre le Cégep et l'Institut de technologie agroalimentaire, campus de La Pocatière. En tenant compte du nombre de donneurs potentiels dans nos institutions d'enseignement, Héma-Québec avait fixé un objectif de 100 donneurs. Au terme de la journée, 120 personnes s'étaient présentées pour donner du sang. Le succès de cette activité est non seulement d'abord une question de générosité de la communauté collégiale, mais aussi une belle complicité entre les organisateurs et bénévoles : le président d'honneur monsieur Aubert Caron-Guillemette (élève au Cégep de La Pocatière), les associations étudiantes ainsi que le personnel des deux institutions et les bénévoles, souvent des retraités, qui sont revenus prêter main forte pour l'occasion.



Le char allégorique VERT du Cégep de La Pocatière

Le dimanche 11 octobre, le Cégep de La Pocatière participait à la grande parade des fêtes du 150^e anniversaire de l'enseignement agricole au Canada. Le char allégorique du Cégep de La Pocatière, une idée originale de Michèle Lorrain, a été réalisé par deux élèves membres du groupe La Tortue bleue, mesdames Laura Bédard et Cynthia Dubé-Viau.

Entièrement VERT, il était devancé par un vélo électrique fabriqué par un ancien élève de Technologie physique, monsieur Stéphane Melançon. Inventeur du premier et du seul vélo sur terre à parcourir 210 km avec une seule charge, se rechargeant en 1 h 30, capable de tirer un autobus scolaire, monter n'importe quelle côte en accélérant avec une force de plus de 160 livres de trust et fait à partir de 76 batteries Lithium de perceuses recyclées!... et 850 heures de conception!

Aux couleurs du 40^e et des différentes nationalités qui composent notre communauté collégiale, notre char allégorique était « porté » par de nombreuses personnes représentant toutes les facettes du Cégep de La Pocatière.



Cinquante-neuf nouveaux diplômés rejoignent le marché du travail

Depuis novembre 2009, c'est avec fierté que nous soulignons que le Service de la formation continue et du soutien aux entreprises a émis 59 nouveaux diplômés dont voici les détails :

- Stratégies d'intervention en développement du langage : 13
- Technologie du génie industriel : 12
- Bureautique, comptabilité et anglais des affaires : 11
- Techniques d'éducation à l'enfance : 12
- Technologie du dessin assisté par ordinateur : 11



La recherche au collégial, au cœur de la journée pédagogique

C'est le mardi 13 octobre qu'étaient réunis divers intervenants pour s'informer, échanger et se réseauter afin de dynamiser la recherche au collégial. Selon monsieur Martin Bérubé, conseiller pédagogique et responsable de l'organisation de cette journée « celle-ci marque le point de départ d'une série d'actions (capsules d'information, formations et accompagnement) visant à promouvoir et à soutenir la recherche dans notre établissement ». C'est un dossier qui a su capter l'attention des enseignantes et enseignants présents et qui, parions-le, aura des suites qui permettront, une fois de plus, à La Pocatière de se distinguer grâce à la recherche.

Le Cégep de La Pocatière rayonne bien au-delà de ses murs

Plusieurs projets novateurs de différentes natures menés par des membres du personnel tout au cours de l'automne ont permis non seulement au Cégep de la Pocatière de rayonner bien au-delà de ses frontières, mais aussi à nos élèves de s'enrichir grâce à ceux-ci.

Souignons, entre autres :

- la participation du Cégep de la Pocatière, représenté par Monique Bouchard, Guylaine Lévesque et Francis Ouellet, au congrès 2009 du Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada qui a eu lieu à Charlottetown en octobre et la réalisation d'une vidéo par Ghislain Bouchard en collaboration avec Nadine Bélanger mettant l'accent sur l'intégration culturelle au Cégep de La Pocatière qui a été présentée à cette occasion;
- la participation d'une délégation du Cégep de La Pocatière à l'École d'été de l'Institut du Nouveau Monde en août;
- les personnages et le spectacle multi-média des fêtes du 150^e anniversaire de l'enseignement agricole dans une mise en scène de Pierre Lévesque;
- initiée par Ghislaine Duval, la visite des élèves de Soins infirmiers à l'exposition BODIES;
- la conférence de Steven Guilbault visant à ramasser des fonds pour le projet de *La Pocatière sans frontières*;
- le spectacle-conférence sur l'hypnose organisé par le groupe du projet Costa-Rica;
- l'inauguration de la mezzanine de La Bouquinerie de TCG à la suite des travaux de réaménagement de l'espace;
- la toute nouvelle activité « Safari théâtre » pour les jeunes du primaire préparée par les élèves finissants du programme *Arts et Lettres, profil théâtre*, sous la direction de Nadine Bélanger.



Très belle nomination pour un projet en Soins infirmiers

Lors du gala provincial au cours duquel ont été remis les Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux, édition 2008-2009, le projet « Les étudiants en soins infirmiers, une ressource indispensable dans la formation des non professionnels » était l'un des trois projets en nomination dans la catégorie Partenariat. Rappelons que les partenaires de la réalisation de ce projet étaient le Cégep de La Pocatière et les ressources privées du Kamouraska et qu'il avait remporté le Grand prix d'excellence au Bas-Saint-Laurent en 2008-2009.

Inauguration du Centre de perfectionnement individualisé

Le Service de la formation continue et du soutien aux entreprises a élargi sa gamme de services offerts à la population et aux entreprises en inaugurant, le 22 janvier, son nouveau Centre de perfectionnement individualisé (CPI). Ce dernier a pour but d'accompagner les individus dans leur perfectionnement sur les logiciels de la suite bureautique Microsoft Office et les aider à améliorer leurs connaissances du français écrit.

Le Cégep de La Pocatière répond PRÉSENT

Le vendredi 26 février, en raison de la mauvaise température et de la fermeture de routes, La Ville de La Pocatière a dû accueillir et héberger de nombreux automobilistes. Messieurs Guy Labrie et toute son équipe, Louis Rousseau, Didier Rioux, Stéphane Proulx et Steve Meunier sont intervenus rapidement pour prendre en charge toutes les opérations permettant d'installer le plus confortablement possible une partie de toutes les personnes retenues à La Pocatière. Ce sont 198 personnes à qui ils ont permis de passer la nuit en toute sécurité.

Chapeau!

Madame Ghyslaine Picard à la présidence du CLD de Montmagny

C'est avec beaucoup de fierté que le Cégep de La Pocatière a annoncé et félicité la directrice du Centre d'études collégiales de Montmagny, madame Ghyslaine Picard pour sa nomination au poste de présidente du CLD de Montmagny.



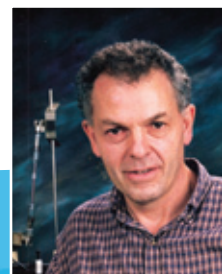
La grande aventure de Sophie Pelletier

On l'a vue, on l'a entendue, on en a parlé dans les journaux, Sophie Pelletier a offert une brillante prestation lors de la finale nationale de Cégeps en spectacle. Après 25 ans d'absence à la finale nationale de Cégeps en spectacle, le Cégep de La Pocatière avait cette année une digne représentante. Il ne faudrait surtout pas passer sous silence son accompagnateur dans cette belle et grande aventure Louis « Max » Théberge qui a fait un excellent travail d'accompagnement à chacune des étapes du concours.



Monsieur Michel Bochud reçoit une bourse totalisant 72 000 \$

Monsieur Michel Bochud, chercheur et enseignant dans le programme de Technologie physique a reçu une bourse totalisant 72 000 \$ qui sera répartie sur trois ans dans le cadre du programme de recherche pour les enseignants de collège du Fonds québécois de la recherche sur la nature et technologie. Le projet sur lequel monsieur Bochud travaillera s'intitule « Prise en compte des aspects acoustiques dans les produits et procédés développés par le Centre spécialisé de technologie physique du Québec inc. »



Une première pour le Centre d'études à Cégeps en spectacle

Quelle fierté de constater à quel point ce projet est mobilisateur! Geneviève Poudrier et Maryse Leclerc ont réussi à mobiliser 25 % des élèves, sans compter le support du personnel. De plus, pour la 1^{re} fois dans l'histoire du Centre d'études, un de nos étudiants, Francis Normand a remporté un prix national, soit le prix SODEC. Il a donc représenté le Centre d'études à Petite-Vallée cet été et s'est envolé pour les Rencontres qui chantent à Winnipeg du 17 au 27 septembre 2010.



Deux projets du Cégep de La Pocatière, finalistes régionaux au Concours québécois en entrepreneuriat

Grâce au support et à l'encadrement de Phillip Laterreur, responsable du volet socioéconomique au Service des affaires étudiantes et communautaires, deux projets du Cégep de La Pocatière étaient en lice à la finale régionale du Concours québécois en entrepreneuriat.

Les projets *Circuit 4* et *Plan B* ont remporté le premier prix de leur catégorie respective. Mentionnons que 56 projets de niveau collégial étaient présentés dans le Bas-Saint-Laurent.

Le projet *Circuit 4* a aussi remporté le premier prix national dans la catégorie Collégial individuel et petit groupe.

Trois élèves en Arts et Lettres, Profil théâtre entrent au Conservatoire d'art dramatique de Québec

L'entrée de trois élèves en Arts et Lettres, Profil théâtre au Conservatoire d'art dramatique de Québec cet automne a été l'occasion de saluer l'excellent travail accompli par l'équipe enseignante de ce programme d'études, surtout lorsque l'on sait que le Conservatoire reçoit chaque année des centaines de candidatures et qu'il ne retient que 12 personnes en jeu et 6 en scénographie.

Quarante ans d'excellence et d'engagement soulignés sous une pluie d'étoiles lors du Gala 2010

Mis en scène par madame Nadine Bélanger, responsable du programme Arts et Lettres, Profil théâtre, habilement animé par quatre duos de membres du personnel, ponctué de numéros musicaux revisités par Jimmy Rouleau et Nadine Bélanger et exécutés avec brio par des élèves et des membres du personnel, ce gala 2010, hors du commun, a permis à nos « stars d'un soir » d'en mettre plein la vue.



Gala 15^e édition

C'est dans une ambiance exotique que des bourses d'une valeur totale de 14 000 \$ ont été remises aux élèves méritants. Pour cette 15^e édition, c'est plus de 280 convives qui ont répondu à l'appel... et qui ont été témoins de l'hommage réservé aux membres du personnel présents et engagés depuis le tout début de l'histoire du Centre d'études... il y a 15 ans!



Une première participation du Cégep de La Pocatière aux 24 heures de science 2010

L'implication de monsieur Michel Giroux, enseignant en Techniques de bioécologie, a permis au Cégep de La Pocatière de participer, pour une première année aux 24 heures de science. Cette grande manifestation scientifique a, entre autres, pour but de promouvoir les carrières scientifiques auprès des jeunes. Plusieurs activités ont été organisées grâce à la participation de plusieurs intervenants de notre institution dont Louise Leclerc, Michel Bochud, Sébastien Demers et Frédéric Pelletier.



Le retour de l'éperlan dans la rivière Kamouraska

Le 6 mai 2010, Patrick Boutin, enseignant en Techniques de bioécologie, en compagnie de ses élèves, faisait une découverte majeure. En effet, c'est au cours de la réalisation d'un projet en milieu naturel en partenariat avec l'Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup (OBKIR), qu'ils ont découvert des œufs d'éperlan arc-en-ciel.



Des inventaires antérieurs, réalisés par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune au cours des vingt dernières années, avaient confirmé l'absence de frayères d'éperlan dans la rivière Kamouraska. C'est donc avec un grand étonnement et un grand enthousiasme que la nouvelle de la présence d'œufs d'éperlan a été accueillie par la communauté scientifique.

Première collation de diplômes en *Accompagnement et interventions en soins palliatifs*

C'est avec beaucoup de fierté que l'équipe du Service de la formation continue et du soutien aux entreprises a procédé, le 27 mai, à une première remise officielle de 26 diplômes à des personnes provenant de deux groupes : La Pocatière - Montmagny et Saint Pamphile pour avoir réussi avec succès le programme d'attestation d'études collégiales en *Accompagnement et interventions en soins palliatifs*.



Golf 15^e anniversaire

Christian Noël, Suzie Migneault et Nancy Fournier, de concert avec la Fondation du Cégep de La Pocatière, ont préparé un tournoi de golf spécial qui a eu lieu le 11 juin 2010 au Club de golf de Montmagny. Sous la présidence d'honneur du maire de la ville et préfet de la MRC, Monsieur Jean-Guy Desrosiers, plusieurs représentants d'organismes et entrepreneurs de la région ont pu constater l'importance et le dynamisme du Centre d'études.



Mention d'honneur pour madame Marie Dallaire, enseignante en TCG

Madame Marie Dallaire, enseignante en Techniques de comptabilité et de gestion a été honorée lors du congrès de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) en juin 2010.

La Coupe GTS

Grâce à l'initiative de Simon Careau, enseignant en sonorisation dans le programme de *Gestion et techniques de scène*, la semaine G.T.S. fut le théâtre d'une série d'activités pédagogiques et culturelles comme la journée de formation en pyrotechnie et la présentation d'un documentaire sur ExMachina en Russie où les acteurs principaux sont maintenant des enseignants dans le programme.

Le volet sportif a aussi suscité beaucoup d'émotions. La légendaire Coupe GTS fût âprement disputée. C'est au terme d'une série d'épreuves techniques telles que la course à relais (où le témoin est un haut-parleur), l'épreuve de dé-spaghettissage de fils, ou encore le défi du changement de scène dans l'obscurité totale que le prestigieux trophée fût remis au duo de techniciens victorieux.



Michel Forget, la perle rare des Chouinard

Ce n'est que très rarement que nous avons l'occasion de parler du volet soutien aux entreprises qui vient à la fin de Service de la formation continue et du soutien aux entreprises, comme si cela relevait d'un concept plutôt abstrait ne s'adressant qu'à de grandes entreprises.

Voici la petite histoire d'une très grande demande

En février 2009, l'Association des Chouinard d'Amérique communiquait avec le Service de la formation continue et du soutien aux entreprises du Cégep. Ils fêteront, à Saint-Jean-Port-Joli, le 30^e anniversaire de l'Association en juin 2010 et ils souhaitent profiter de l'occasion pour refaire toute la base de données et rééditer le volume Les Chouinard, Histoire et dictionnaire généalogique. C'est là que Michel Forget, enseignant en informatique, est arrivé à la rescousse.



Michel devait tout d'abord récupérer les anciennes données, comprendre le système, y naviguer, effectuer les mises à jour et produire des listes et des index. Facile! Serez-vous peut-être tenté de dire? Après de nombreuses heures de travail et de rencontres, Michel leur a livré le tout un peu comme sur un plateau d'argent.

Cet ouvrage de 800 pages, d'une grande richesse, comprend maintenant près de 20 000 entrées (vous avez bien lu) ainsi que des index permettant de s'y retrouver facilement, tels qu'un index des conjoints ou des prénoms. On y voit le nom de Michel Forget, associé au Cégep de La Pocatière comme concepteur et gestionnaire du système informatique. Il a

d'ailleurs reçu, en guise d'appréciation de son colossal travail, l'édition des bienfaiteurs lors du lancement du volume.

Les États financiers

BILANS CUMULÉS AU 30 JUIN 2010

	Fonds de fonctionnement \$	Fonds d'investissement \$	Fonds spécial \$	Total \$
ACTIF				
Encaisse	2 359 279		8 763	2 368 042
Placements à court terme	2 015 025			2 015 025
Débiteurs	215 515	38 546	235	254 296
Subventions à recevoir - intérêts courus		105 022		105 022
Subventions à recevoir - réforme comptable	822 424	7 821 357		8 643 781
Subventions à recevoir	112 819	483 688		596 507
Avances au fonds d'investissement	677 973			677 973
Avances au fonds de fonctionnement			31 410	31 410
Dû au fonds spécial	(31 410)			(31 410)
Frais payés d'avance	227 442			227 442
Immobilisations		22 079 792		22 079 792
Placements à long terme	1 000			1 000
Autres actifs		291 690		291 690
Total de l'actif	6 400 067	30 820 095	40 408	37 260 570
PASSIF				
Emprunts bancaires		4 164 823		4 164 823
Subventions à payer				0
Comptes fournisseurs et frais courus	302 350	256 602		558 952
Salaires et avantages sociaux à payer	1 043 994			1 043 994
Provision vacances courues à payer et autres courus	1 071 934			1 071 934
Dû au fonds de fonctionnement		677 973		677 973
Autres passifs	1 761 660	54 655		1 816 315
Dette à long terme		25 522 604		25 522 604
Sous-emploi	509 003			509 003
Total du passif	4 688 941	30 676 657		35 365 598
SOLDE DE FONDS				
Solde approprié	870 266			870 266
Solde non approprié	840 860	143 438	40 408	1 024 706
Total du solde de fonds	1 711 126	143 438	40 408	1 894 972
TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS	6 400 067	30 820 095	40 408	37 260 570



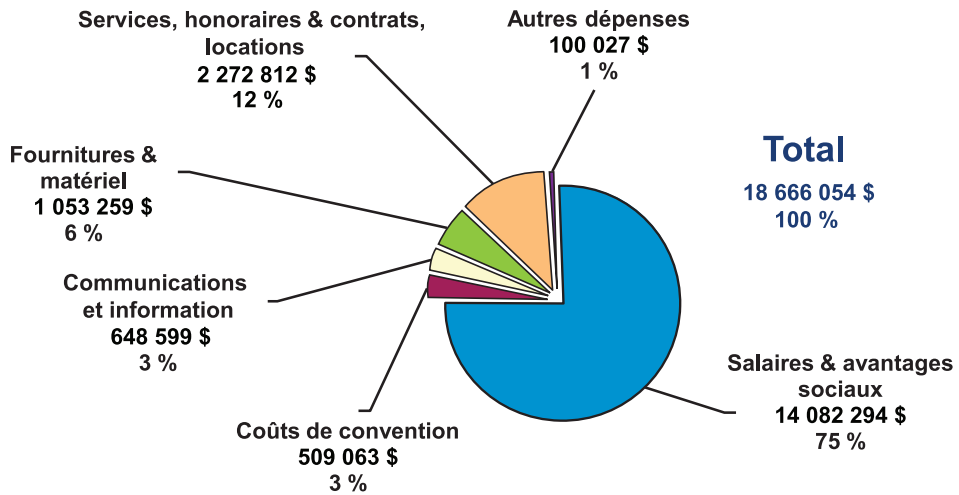
FONDS DE FONCTIONNEMENT - RÉSULTAT DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2010

	2010	2009
	\$	\$
Revenus		
Redressements effectués - rapports financiers des années antérieures	128 271	
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec	16 299 048	15 603 955
Ministère de la Solidarité sociale	199 955	257 394
Autres organismes gouvernementaux	430 562	541 463
Autres organismes	248 397	271 861
Droits d'inscription et de scolarité	253 669	272 103
Ventes de biens et services	464 074	464 479
Locations	750 910	796 032
Autres revenus	(6 854)	68 545
Total des revenus	18 768 032	18 275 832
Charges		
Salaires et avantages sociaux des enseignants	8 615 570	8 272 491
Coûts de convention des enseignants	315 623	68 707
Salaires et avantages sociaux des autres personnels	5 466 724	5 466 006
Coûts de convention des autres personnels	193 440	117 972
Communications et informations	648 599	602 123
Fournitures et matériel	1 053 259	1 012 414
Services, honoraires et contrats, locations	2 272 812	2 309 422
Autres dépenses	100 027	113 116
Immobilisations		58 261
Total des charges	18 666 054	18 020 512
Excédent (insuffisance) des revenus sur les charges	101 978	255 320

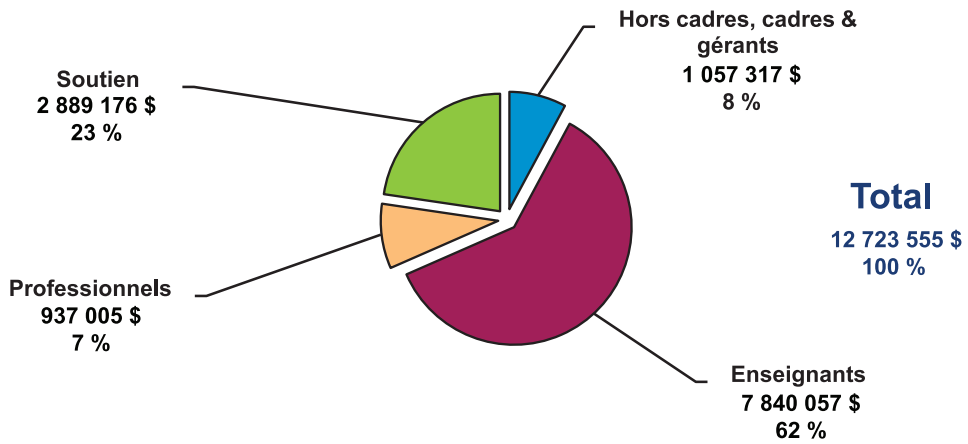
FONDS D'INVESTISSEMENT - RÉSULTAT DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2010

	2010
	\$
Revenus	
Subvention - remboursement en capital - emprunts à long terme	1 855 776
Subvention - frais de financement - emprunts	16 140
Subvention - frais d'intérêts - financement à long terme	1 176 021
Subvention - acquisitions d'immobilisations - amortissement de l'année	(29 712)
Subvention - résidences dont le Cégep n'est pas propriétaire	91 411
Autres revenus	1 421
Variation du revenu - subvention à recevoir - Immobilisations	4 503 337
Variation du revenu - subvention à recevoir - Intérêts courus à payer - dettes subventionnées par le Gouvernement	(7 133)
Total des revenus	7 607 261
Charges	
Dépenses inférieures au seuil de capitalisation	417 164
Intérêts sur des contrats de location-acquisition	1 421
Frais de financement - emprunts subventionnés	
Intérêts - emprunts à court terme	18 227
Intérêts - emprunts à long terme	1 176 021
Remboursement d'emprunts à long terme - résidences dont le Cégep n'est pas propriétaire	91 411
Amortissement - immobilisations corporelles & biens loués (location-achat)	3 304 512
Amortissement - Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ)	20 835
Total des charges	5 029 591
Excédent (insuffisance) des revenus sur les charges	2 577 670

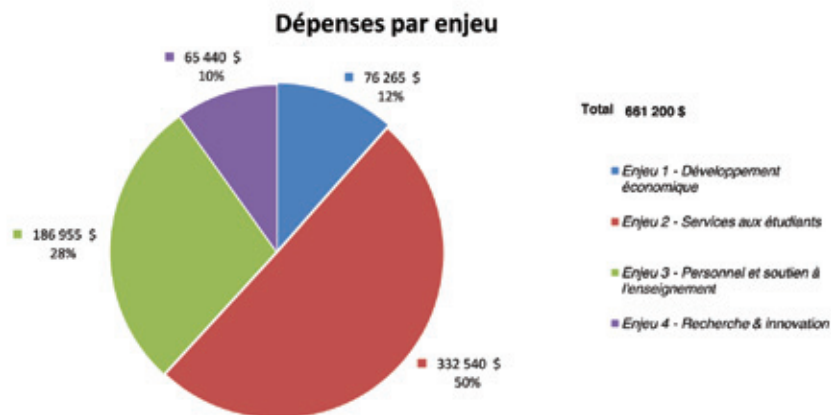
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2009 - 2010 PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES



VENTILATION DES SALAIRES 2009 - 2010 PAR CATÉGORIE DE PERSONNEL



Plan triennal d'action lié à l'utilisation des sommes allouées aux cégeps dans le cadre du réinvestissement du Québec consécutif au rétablissement partiel des transferts fédéraux à l'enseignement supérieur - 2009-2010



Enjeu 1 - Contribuer activement au développement de l'économie du Québec et de ses régions

Engagement - projet échéant en 2009-2010	Indicateurs de résultat attendu	Cibles visées	Résultats 2009-2010
Reconstruction locale - programme de Technologie physique	Hausse des inscriptions	12 étudiants / an	13 étudiants inscrits en 1 ^{re} année au 20 septembre 2010
Projet La Pocatière sans frontières : stages à l'étranger dans 3 programmes (Soins infirmiers, Sciences humaines et Éducation spécialisée)	Nombre de participants	24 étudiants / an	36 étudiants
Mesures d'insertion destinées aux étudiants étrangers	Nombre d'étudiants boursiers	4 boursiers / an	Aucune bourse d'insertion 1 bourse d'exemption 1 bourse d'excellence
Développement d'un programme de langues au Centre d'études collégiales de Montmagny - DEG intensif en langues sur un an	Nombre d'inscriptions dans le programme	15 étudiants / an	17 étudiants inscrits en 1 ^{re} année au 20 septembre 2010

Enjeu 2 - Adapter et renforcer les services destinées à la population étudiante

Engagement - projet échéant en 2009-2010	Indicateurs de résultat attendu	Cibles visées	Résultats 2009-2010
Encadrement du football : libération d'un directeur gérant. Entente de partenariat football avec Institut de technologie agroalimentaire (ITA, campus de La Pocatière) et le milieu des affaires	Performance de l'équipe et participation	Fiche gagnante 40 joueurs	Fiche de la saison : 1 victoire et 7 défaites Nombre total de joueurs : 33 Nombre de joueurs de 2 ^e année : 20 Nombre de joueurs de 1 ^{re} année : 13
1,03 équivalent temps complet (ETC) enseignant dédié à l'adaptation et au renforcement des services aux étudiants	Encadrement plus important des élèves	Hausse des activités de soutien aux responsables de programme et des activités de transfert d'expertise par rapport à 2007-2008	Bonification des ressources pour 11 programmes et 3 activités de transfert d'expertise enseignante
Support services étudiants : A. Ajout d'un technicien en administration (volet socio-économique) B. Ajout d'un demi technicien en Techniques d'éducation spécialisée (TES)	Nombre d'étudiants participants	Étudiants impliqués en entrepreneuriat : 25 / an Étudiants encadrés par la TES : 20 / an	114 étudiants impliqués en entrepreneuriat 27 étudiants encadrés par la TES
Conditionnement physique et santé : promotion de la condition physique, incitatif à fréquenter les plateaux sportifs	Nombre d'étudiants participants Nombre d'employés participants	250 étudiants participants / an 50 employés participants / an	150 étudiants participants à La Pocatière et 70 à Montmagny 45 employés participants
Soutien aux projets : centre d'aide à l'émergence de projets	Nombre de projets soutenus	5 projets / an	5 projets soutenus

suite...

Enjeu 2 - Adapter et renforcer les services destinées à la population étudiante (suite)

Engagement - projet échéant en 2009-2010	Indicateurs de résultat attendu	Cibles visées	Résultats 2009-2010
Élargissement des services en Formation continue (FC) : centre d'aide pour les étudiants	Taux de fréquentation du service	10 étudiants / session	15 étudiants ont bénéficié de services d'aide
Encadrement du volley-ball d'excellence : libération d'un entraîneur-enseignant	Performance de l'équipe et participation	Fiche gagnante 15 joueuses	Fiche gagnante: 15 victoires / 24 parties 11 joueuses
Cégep en musique : animation en musique, libération d'un entraîneur	Nombre de musiciens étudiants	20 musiciens / an	65 étudiants
Mesure de soutien - amélioration de la langue	Résultats à l'épreuve uniforme du français (EUF)	Même résultat qu'à l'automne 2008 soit : 86,07 % à La Pocatière et 87,65 % à Montmagny	Données non disponibles actuellement

Enjeu 3 - Assurer le renouvellement massif du personnel, accentuer son rôle de première ligne auprès de la population étudiante et soutenir l'enseignement

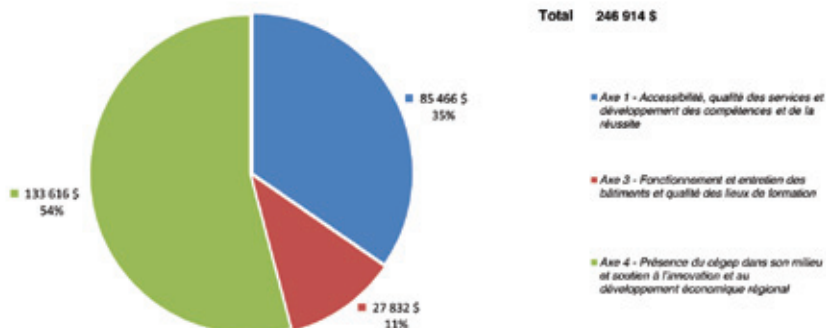
Engagement - projet échéant en 2009-2010	Indicateurs de résultat attendu	Cibles visées	Résultats 2009-2010
Conseiller en ressources humaines : qualité de vie au travail; relève enseignante, santé et sécurité au travail	Implantation de divers mécanismes de prévention et d'intervention en santé et sécurité, harcèlement au travail (Ex. : programme d'aide aux employés, politique d'accueil de nouveau personnel, etc.)	Aucune plainte en vertu de la loi sur le harcèlement et la violence au travail. Baisse de 20 % de l'absentéisme long terme pour causes psychologiques	2 plaintes 9 absences pour causes psychologiques versus 12 en 2007-2008.
Appui à l'innovation technologique	Nombre de projets soutenus	5 projets / an à La Pocatière 2 projets / an à Montmagny	2 projets à La Pocatière 2 projets à Montmagny
Soutien à l'enseignement : 18 mesures différentes destinées à soutenir les départements d'enseignement dans leur action de base	Nombre de mesures en place	Hausse des activités réalisées dans les départements d'enseignement	6 départements et 2 services (centre des médias et centre d'aide en français (CAF)) ont bénéficié de ressources diverses pour réaliser des activités départementales
Actualisation des compétences: bonification du budget normé de perfectionnement pour toutes les catégories de personnel	Hausse des activités de formation	30 activités / an, individuelles ou collectives	18 activités collectives et individuelles

Enjeu 4 - Exploiter le plein potentiel de recherche, de transfert et d'innovation du collège

Engagement - projet échéant en 2009-2010	Indicateurs de résultat attendu	Cibles visées	Résultats
Responsable du développement : recherche, veille active, innovation - projet échéant en 2010-2011	2010-2011 Nombre de projets et obtention de subventions	3 projets / an et 150 000 \$ de subventions	Un demi poste affecté à la relance de la campagne de financement de la Fondation, objectif 1 150 000 \$, réel: 1 144 434 \$ (99,6 %)

Plan triennal d'action lié à l'utilisation des sommes allouées aux cégeps dans le cadre du réinvestissement du Québec afin de maintenir la qualité de la formation et l'accessibilité aux études collégiales - 2009-2010

Dépenses par axe



Axe 1 - Accessibilité, qualité des services et développement des compétences et de la réussite

Engagement 2009-2010	Indicateurs de résultat attendu	Cibles visées	Résultats
1.3 Vie étudiante - enrichissement : Accueil & encadrement - étudiants hors Québec, Aide financière, Sports et culture, Santé et prévention, Soutien aux projets étudiants et Entrepreneuriat	A. Heures récurrentes pour l'encadrement et le suivi : 225 B. Nombre de départ pour raison financière : tendre à zéro C. Nouvelles équipes sportives - ligue ARSECA : 3 D. Activités groupe de prévention (MTS, suicide, alimentation, etc) : 20, entrevues : 150 E. Nombre de projets réalisés - engagement étudiant : 22 F. Nombre de projets concours québécois entrepreneurship : 10	A. Intégration de l'ensemble des nouveaux étudiants hors québec. B. Soutien des étudiants en difficultés financières C. Dynamisation de la vie étudiante D. Développement de saines habitudes pour la santé et prévention du suicide E. Développement des habiletés de leader	Les sommes injectées à partir du réinvestissement provincial ont permis d'avoir une vie étudiante plus dynamique : A. Activités socioculturelles nombreuses dont la tenue d'une semaine interculturelle et la participation à la finale nationale de Cégeps en spectacle B. Activités intramurales nombreuses et variées dont du hockey sur glace (masculin et féminin), du hockey cosom (masculin et féminin), du volleyball, du basketball, etc. C. Sport d'excellence en développement : volleyball féminin collégial AA et structure verticale pour le recrutement, soccer masculin, cross-country (avec participation d'un élève au championnat canadien) D. Activités de prévention en toxicomanie, semaine de la différence E. Activités d'accueil d'envergure (sortie au camp Canawésh) F. Tenue d'un gala mérites de plus grande envergure dans le cadre du 40 ^{ème} anniversaire du Cégep G. Activités entrepreneuriales nombreuses et dynamiques dont vélos en libre service, projet "Circuit 4", la participation à la finale nationale du concours québécois en entrepreneuriat H. Coordination du service bonifiée de 50%
1.4 Services aux étudiants	A. Heures récurrentes ajoutées pour l'encadrement professionnel des élèves : 250 B. Nombre d'élèves suivis enseignement ordinaire et formation continue: 25 C. Heures récurrentes pour bibliothèque : 4 samedis de fin de session X 5 heures D. Niveau de satisfaction mesuré chez les élèves et le personnel concernés en regard de la charge de travail et du travail accompli : 75%	A. Amélioration de la persistance et de la réussite B. Support aux élèves en laboratoire de technique (Santé animale et Arts)	A. Activités de soutien aux élèves : tournée universitaire en nos murs (26 universités invitées), mise à jour du centre de documentation B. Suivis d'élèves: 60 élèves ont fait l'objet d'un suivi d'orientation et d'information versus 15 l'année précédente C. Heures récurrentes pour bibliothèque : cible caduque, besoin révisé et non requis.

suite...

Axe 3 - Fonctionnement et entretien des bâtiments et qualité des lieux de formation

Engagement - projet échéant en 2009-2010	Indicateurs de résultat attendu	Cibles visées	Résultats
3.2 Sécurité des personnes : Service de sécurité de jour sur semaine en période scolaire	A. Agent de sécurité entre 8 h 30 et 17 h 30	A. Améliorer la sécurité en cas d'urgence, en terme de capacité d'intervention	Afin d'assurer un environnement plus sécuritaire et améliorer notre capacité d'intervention, les actions suivantes sont en place depuis 2007: A. Agent de sécurité dans l'enceinte du Cégep, entre 8 h 30 et 17 h 30 en période scolaire. B. L'équipe de direction / gestionnaires dispose de téléphones cellulaires type BlackBerry afin d'accroître notre capacité de réaction et réduire les délais d'intervention en cas de crise.

Axe 4 - Présence du cégep dans son milieu et soutien à l'innovation et au développement économique régional

Engagement - projet échéant en 2009-2010	Indicateurs de résultat attendu	Cibles visées	Résultats
4.2 Promotion et recrutement : Augmentation du potentiel d'attraction	A. Heures récurrentes ajoutées pour recrutement : 350 B. Augmentation du nombre de demandes d'admission dans les programmes en difficulté: 20 % au total des 5 programmes ciblés en 2007-2008	A. Amélioration de la pénétration dans les écoles au niveau régional B. Atteinte du seuil de viabilité dans au moins 2 des 5 programmes suivants : Technologie physique, Arts plastiques, Arts & lettres, Comptabilité de gestion et Informatique	A. Pénétration scolaire : les élèves de 5 écoles secondaires de notre territoire ont participé à l'activité « rencontre cégep-secondaire » qui présentaient 76 ateliers, relève du logiciel maison de gestion « rencontre cégep-secondaire », activité « rencontre 03-12 » offerte aux élèves de la région métropolitaine de Québec, participation à 25 « matinées collégiales » dans les écoles secondaires de Québec versus 5 l'année précédente, activités « portes ouvertes » sur chaque campus (87 visiteurs à Montmagny et 325 à La Pocatière, hausse significative de la participation à l'activité « programme élève d'un jour », tournée dans 13 cégeps, présence dans 3 écoles secondaires de la région (ateliers, etc.), présences à 12 événements dans le milieu, 4 activités d'information destinées aux parents B. Seuil de viabilité atteint (12 étudiants) en 1re année au 20 septembre 2010 : Technologie physique 13 étudiants, Comptabilité de gestion 12 étudiants et Informatique 14 étudiants C. Promotion Arts plastiques - création de fiches promotionnelles
4.3 Développement durable : Engager le Cégep dans la voie du développement durable dans l'ensemble de ses activités et inculquer une culture en la matière aux élèves et au personnel	A. Adoption Politique de développement durable B. Bilan environnemental C. Plan d'actions annuel mis en place	A. Développement d'une culture organisationnelle de la gestion axée sur les résultats B. Être un citoyen corporatif responsable sur le plan environnemental C. Amélioration du rayonnement du Cégep dans le milieu D. Reconnaissance «Cégep vert»	A. Le Cégep s'est engagé formellement dans la voie du développement durable en 2006-2007 en adoptant une politique en ce sens et un budget récurrent. B. En juin 2010, le Cégep de La Pocatière et son Centre d'études collégiales à Montmagny ont reçu la certification Cégep Vert du Québec, niveau 3. Cette reconnaissance s'ajoute à l'accréditation Recyc-québec niveau 1 - ICI ON RECYCLE !. C. Les principaux éléments qui ont été mis en place ou consolidés en 2009-2010 sont : cafétéria verte, support technique en environnement à raison de 3 jours/semaine; intégration d'ateliers de formation relative à l'environnement et au développement durable dans le cadre du cursus scolaire des élèves dans différents programmes d'études; 12 activités de sensibilisation et 8 ateliers-conférences, réduction des matières résiduelles, de la consommation de papier, d'énergie et d'eau; mesures favorisant des pratiques d'aménagement paysager moins dommageables pour l'environnement; mesures favorisant le transport actif et collectif.
4.4 Internationalisation et mise en valeur des programmes : Recrutement à l'étranger et stages à l'étranger	A. Augmentation du nombre d'inscription hors Québec : 8 % B. Support de stages à l'étranger : 20 C. Projets novateurs reliés aux couleurs des programmes	A. Amélioration de la pénétration à l'île-de-la-réunion B. Exploitation de nouvelles niches à l'étranger	A. Élèves hors Québec: les efforts de recrutement auprès de nouvelles niches ont permis de contrer les effets négatifs de la nouvelle politique d'aide financière française destinée aux élèves de l'île-de-la-Réunion, 21 élèves inscrits au 20 septembre 2010 versus 19 en 2006 B. Partenariat établi entre les cégeps de l'Est du Québec en vue d'effectuer, en France, une offensive de recrutement coordonnée à l'hiver 2011. C. Bourses d'insertion : aucune bourse remise.

La Fondation du Cégep de La Pocatière

**OBJECTIF ATTEINT À LA FONDATION DU CÉGEP DE LA POCATIÈRE :
LA CAMPAGNE MAJEURE DE FINANCEMENT PERMET DE RECUEILLIR 1 150 000 \$ SUR CINQ ANS**

DONATEUR DIAMANT (250 000 \$ ET PLUS)
Fondation J. A. Bombardier

DONATEUR PLATINE (100 000 \$ À 249 999 \$)
Desjardins

DONATEURS OR (50 000 \$ À 99 999 \$)

- Gestion Bernard Bélanger
- Personnel du Cégep et du CECM
- Premier Tech
- Association générale des étudiantes et étudiants du Cégep de La Pocatière (AGEECLP)
- Association générale des étudiantes et étudiants du Centre d'études collégiales de Montmagny (AGEECECM)

DONATEURS ARGENT (25 000 \$ À 49 999 \$)

Aliments Asta
Club Lions La Pocatière
Promutuel Montmagny L'Islet
Technologies Axion
Uniprix
Ville de Montmagny
Ville La Pocatière

DONATEURS BRONZE (10 000 \$ À 24 999 \$)

CLD de Kamouraska
CLD de L'Islet
CLD de Montmagny
Métro Lebel
MRC de L'Islet
MRC du Kamouraska
MRC de Montmagny
PurGénésis



ORDRE DES BIENFAITEURS ÉMÉRITES

À l'occasion de son assemblée générale annuelle, monsieur Bernard Bélanger, président de la campagne majeure de financement de la Fondation du Cégep de La Pocatière et président du conseil et chef de la direction chez Premier Tech, est reçu membre de l'Ordre des bienfaiteurs émérites de la Fondation du Cégep de La Pocatière.



Messieurs Jacques Lacoursière et Bernard Bélanger

TOURNOI DE GOLF

11 juin 2010 – Tournoi de golf du 15^e anniversaire du Centre d'études collégiales de Montmagny. À Montmagny, le premier tournoi de golf de la Fondation du Cégep de La Pocatière pour souligner le 15^e anniversaire du Centre d'études collégiales de Montmagny fut UN GRAND SUCCÈS grâce au leadership de monsieur Gaston Côté, président du comité organisateur, de madame Ghyslaine Picard, directrice du Centre et surtout, le comité interne.



Monsieur Gaston Côté, président du comité organisateur, madame Ghyslaine Picard, directrice du CECM et Paul Crête, président de la Fondation du Cégep de La Pocatière.

MONSIEUR JACQUES LACOURSIÈRE QUITTE LA FONDATION APRÈS PLUSIEURS ANNÉES DE LOYAUX SERVICES, DONT CINQ À LA PRÉSIDENTIE

À la suite de son assemblée générale annuelle, c'est avec grande fierté que la Fondation du Cégep de La Pocatière a remercié monsieur Lacoursière pour tout le travail accompli et a annoncé la nomination de monsieur Paul Crête à titre de nouveau président de l'organisme.



Monsieur Paul Crête

LES RETOMBÉES FINANCIÈRES

Encore une fois merci! Plus de 250 000 \$ reçus cette année provenant de la campagne majeure de financement et de dons de la part de partenaires, du personnel et des élèves du Centre d'études et du Cégep de La Pocatière. La Fondation est fière d'annoncer que 84 330 \$ ont transigé dans ses coffres pour retourner vers la clientèle étudiante sous forme de bourses, de soutien à l'aide humanitaire, de projets étudiants et autres.



Bourse en entrepreneuriat remise par la Fondation J. Armand Bombardier au projet Safari théâtre.

Les centres collégiaux de transfert de technologie

LE CENTRE SPÉCIALISÉ DE TECHNOLOGIE PHYSIQUE DU QUÉBEC INC. (CSTPQ)

Après plus de deux ans de travail, l'année 2010 aura été celle au cours de laquelle se sera concrétisé l'important projet de relocalisation du CSTPQ. En effet, depuis avril 2010, le CSTPQ occupe un nouveau bâtiment situé dans le parc industriel de La Pocatière. Ce bâtiment, adapté aux besoins des entreprises, est muni de laboratoires spécialisés et d'équipements de pointe dont la source laser fibre la plus puissante au Canada (10 kW).

Au cours de cette année, le CSTPQ a réalisé 98 projets dans le cadre de ses mandats de recherche appliquée et d'aide technique et 121 activités en lien avec le mandat d'information. Les principaux projets réalisés ont touché des secteurs aussi variés que :

- l'alimentaire,
- l'agriculture,
- les systèmes d'entraînement sportif,
- le transport en commun,
- l'automobile,
- les systèmes de rangement commercial.



En plus de cette base d'affaires, le CSTPQ a poursuivi sa croissance dans ses trois axes de développement, soit :

- 1) la continuité de ses activités dans le secteur des technologies laser,
- 2) l'augmentation des activités liées au développement des technologies médicales,
- 3) le positionnement dans le secteur des économies d'énergie liée au développement durable.

Dans la réalisation de ses activités, le CSTPQ entretient régulièrement des liens étroits avec différents intervenants, dont le Cégep de La Pocatière. En effet, le CSTPQ priorise les retombées sur l'enseignement et, de ce fait, a permis à une dizaine d'enseignants et à onze étudiants (niveaux secondaire, collégial et universitaire) de collaborer à la réalisation de différents projets industriels.

Finalement, de façon à obtenir un avis externe d'amélioration, le CSTPQ a déposé sa candidature aux Grands Prix québécois de la Qualité 2010. Les Grands Prix québécois de la qualité sont une reconnaissance officielle que le gouvernement du Québec accorde aux entreprises et aux organismes qui se sont distingués par la qualité de leur gestion et de leur performance globale. Au moment d'écrire ces lignes, nous venons d'apprendre que le CSTPQ s'est vu décerner une grande Mention. En fait, il s'agit de la deuxième plus haute distinction accordée lors de ce concours, tout juste derrière le Grand prix lui-même! Il s'agit d'une performance remarquable, le CSTPQ en étant à sa toute première participation.



CENTRE COLLÉGIAL DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE EN OPTIQUE – PHOTONIQUE (OPTECH)

Né de l'initiative des cégeps de La Pocatière, John Abbott et André-Laurendeau, OPTECH est le seul centre collégial constitué en partenariat et doté d'une structure reliée à deux pôles régionaux détenant des expertises complémentaires, soit OPTECH La Pocatière, situé au Cégep de La Pocatière, et OPTECH Montréal, situé au Cégep André-Laurendeau.

Optech a pour mission de faire connaître et de favoriser l'implantation des technologies habilitantes reliées à l'optique – photonique et soutenir les efforts d'amélioration de productivité et d'innovation dans les entreprises québécoises. Afin de remplir sa mission, OPTECH offre de la formation, des services de développement de nouveaux produits, de métrologie optique, de fiabilité, d'automatisation de procédés, d'hébergement et des outils pédagogiques et logiciels destinés aux entreprises du Québec.

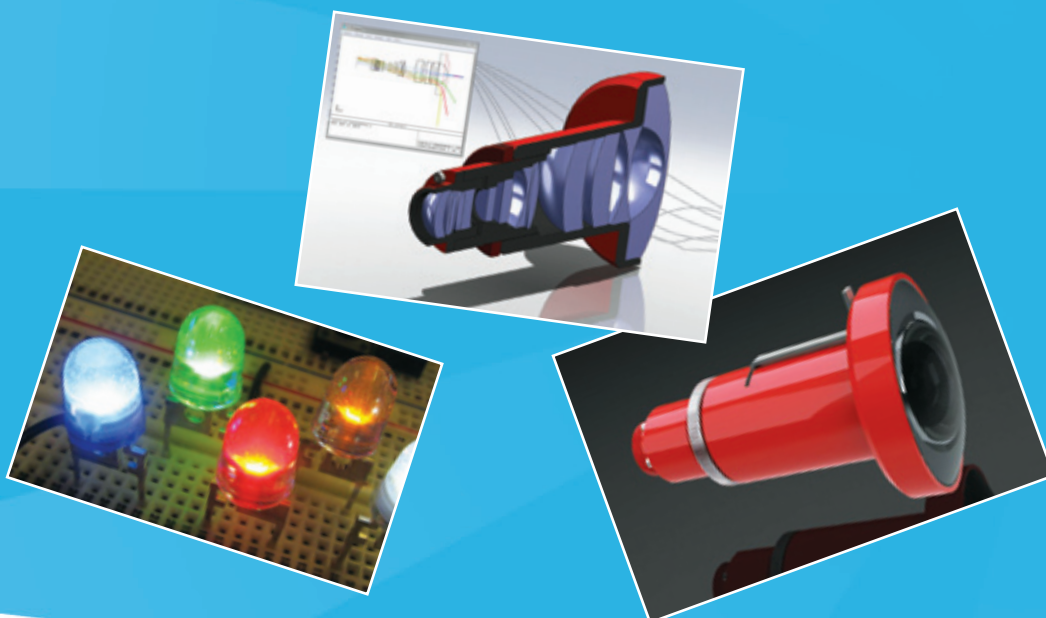
Pour l'année 2009-2010, OPTECH a effectué 74 contrats pour 36 entreprises clientes. Cette clientèle est composée à 64 % de PME. Les contrats, qui totalisent des revenus de 489 720 \$, ont été réalisés pour les trois volets d'intervention que sont la recherche et développement, l'aide technique, l'information et diffusion des technologies.

SECTEUR D'ACTIVITÉS	REVENUS
Recherche et développement	289 674 \$
Aide technique	194 297 \$
Information et diffusion des technologies	5 749 \$
Total	489 720 \$



Au courant du dernier exercice, OPTECH a élargi son expertise en ajoutant la conception optique à son offre de services. Ce projet, réalisé grâce au programme de soutien à la valorisation et au transfert du MDEIE, a permis à OPTECH d'engager un spécialiste en conception optique. Ce nouveau service augmente la crédibilité du CCTT et consolide l'équipe déjà en place.

Le Centre collégial de transfert de technologie en optique – photonique (OPTECH) a terminé sa huitième année de reconnaissance à titre de Centre collégial de transfert de technologie dans un contexte de ralentissement de l'économie et crise financière qui affecte l'ensemble de l'industrie nord-américaine. La confiance est quand même au rendez-vous et elle s'est traduite par une hausse de 45 % des revenus de contrats par rapport à l'an dernier.



LE CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DES BIOPRODUITS (BIOPTERRE)

Biopterre a connu une très bonne année 2009-2010. Les objectifs ont été dépassés. L'obtention de plus de cent cinquante-sept (157) mandats et le chiffre d'affaires de 1 851 945 \$ en témoignent. Biopterre a eu comme clients soixante-quatre (64) entreprises privées, principalement des PME au nombre de soixante-et-un (61), vingt-six (26) des secteurs public et parapublic et trente (30) dans la catégorie des organismes à but non lucratif et associations.

En période estivale, Biopterre a regroupé 47 personnes impliquées à différents niveaux, ce qui constitue 24 ETC, dont 12 enseignants-chercheurs. En ce qui a trait aux retombées directes sur la formation, le personnel de Biopterre a encadré, au cours de l'été, les stages de formation pratique de quatre (4) élèves de l'ITA, campus de La Pocatière, quatre (4) élèves français dont le Cégep de La Pocatière est l'institution d'accueil, ainsi que de deux (2) étudiants diplômés de l'Université du Québec à Rimouski, campus de Lévis en gestion de projets. Environ soixante-quinze (75) élèves ont aussi été rencontrés lors de démonstrations techniques.

Par ailleurs, le programme Arts plastiques du Cégep de La Pocatière et Biopterre ont conclu une entente qui met en valeur des projets artistiques réalisés par les élèves du programme en lien avec l'expertise développée par le dernier-né des centres collégiaux de transfert technologique de La Pocatière. Ainsi une œuvre de madame Andréanne Gagnon a été primée et est exposée en permanence dans ses locaux.

L'année financière 2009-2010 aura permis d'affirmer la vocation de recherche et développement (R&D) de l'organisme. Le rôle actif joué par Biopterre au Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels du Québec (CRIBIQ) a permis à Biopterre de s'impliquer dans des projets de recherches appliquées d'envergure nationale tout en maintenant des retombées régionales.

Fait à souligner, le directeur général de Biopterre a été désigné par ses pairs pour les représenter au conseil d'administration de ce consortium qui gère une importante enveloppe de recherche dans le secteur des bioproduits et bioprocédés.



L'Institut national MétalYa

Le Centre, issu en 2002 d'un partenariat entre le Cégep de La Pocatière et la Commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup, a été créé à la demande des entreprises et des acteurs socio-économiques du milieu.

Il a pour mission de développer et mettre en œuvre une offre de formation et de perfectionnement en métallurgie dont les procédés de fabrication métallique innovants (laser et robotisé), les procédés de soudage conventionnel et le contrôle de qualité. De plus, il réalise pour les entreprises des essais destructifs et non destructifs. Cette offre de formation créditée et sur mesure est réalisée en collaboration avec les ordres d'enseignement secondaire, collégial et universitaire selon les ententes avec l'Université du Québec à Rimouski.

En octobre 2009, le Centre a dévoilé sa nouvelle image
« INSTITUT NATIONAL MÉTALYA ou MÉTALYA ».



EN 2009-2010, L'INSTITUT NATIONAL MÉTALYA A RÉALISÉ :

- Des essais en contrôle de la qualité et des perfectionnements en entreprises dans les domaines suivants :
 - Contrôle de la qualité en métallurgie
 - Nano-soudage laser (cahier de procédures et formation)
 - Découpe laser
 - DFMA en collaboration avec l'Université du Québec à Rimouski
 - Procédés de soudage conventionnel (tests)
 - La mise en œuvre d'un plan marketing, dans le but de positionner son expertise de niche au niveau national
 - Diverses activités promotionnelles et participé à des foires, des salons industriels (Estrie, Montréal)
 - Des conférences sur la « Sécurité laser »
 - Le guide pédagogique de l'AEC « Technologie du soudage laser » et les guides d'organisation matérielle des AEP « Soudage laser industriel » et « Conduite d'équipement laser industriel ».



MÉTALYA A ÉTÉ HONORÉ LORS DU GALA DES VISIONNAIRES ORGANISÉ PAR LE CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DU KAMOURASKA, ON LUI A DÉCERNÉ LE STRATÉGIK « DYNAMISME ENTREPRENEURIAL »

- Sa capacité à relever des défis de classe mondiale
- Son audace à développer au Québec une expertise unique
- Son avant-gardisme à réagir aux menaces qui pèsent lourdement sur une industrie majeure du Kamouraska
- Pour le développement de son « Projet d'apprentissage continu de la main-d'œuvre chez Bombardier ».

MÉTALYA CONTRIBUE AU DÉVELOPPEMENT DU PÔLE D'EXCELLENCE ET D'EXPERTISE DE NOUVELLES TECHNOLOGIES LIÉES AUX APPLICATIONS LASER PAR :

- La mise en place d'une cellule de veille technologique
- Son implication dans le projet Système Régional Innovant et SLI-P (Système local Innovant Pocatois)
- La concertation avec les partenaires nationaux de son secteur d'activité.

Son équipe est composée d'une coordonnatrice, une adjointe administrative, une chargée de projets et un technicien de laboratoire. L'Institut national MétalYa, appuyé par les différents acteurs socio-économiques du Bas-Saint-Laurent poursuit son développement d'un Centre national de formation en métallurgie et procédés avancés de transformation et de fabrication métallique.

Le code d'éthique et de déontologie

PRÉAMBULE

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

1. DÉFINITIONS

Dans le présent Code les mots suivants signifient :

- **administrateur** : membre du conseil d'administration du Collège;
- **administrateur membre du personnel** : le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateur;
- **code** : code d'éthique et de déontologie des administrateurs;
- **Collège** : le Cégep de La Pocatière;
- **intérêt** : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

2. OBJET

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du collège en vue :

- d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du collège, et
- de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège.

3. CHAMP D'APPLICATION

Tout administrateur est assujéti aux règles du Code. De plus la personne qui cesse d'être administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 du Code.

Les obligations et règles d'éthique prévues au présent Code s'appliquent aussi, le cas échéant, aux cadres, hors-cadres et gérants membres du personnel du Cégep de La Pocatière

4. DEVOIRS GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

5. OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS

5.1 L'ADMINISTRATEUR DOIT, DANS L'EXERCICE DE SES FONCTIONS :

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège;
- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;
- ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Collège;
- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime.

5.2 LA PERSONNE QUI CESSE D'ÊTRE ADMINISTRATEUR DOIT, DANS L'ANNÉE SUIVANT LA FIN DE SON MANDAT D'ADMINISTRATEUR :

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;
- ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Collège est partie. Cette règle ne s'applique pas à l'administrateur membre du personnel du Collège en ce qui concerne son contrat de travail;
- ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

6. RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le conseil d'administration.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

7. RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

7.1 OBJET

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur en situation de conflit d'intérêt pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

7.2 SITUATIONS DE CONFLIT D'INTÉRÊT DES ADMINISTRATEURS

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

« Les situations de conflit d'intérêts peuvent généralement avoir trait à l'argent à l'information, à l'influence ou au pouvoir. »

Les situations de conflit d'intérêts qui ont trait à l'argent sont notamment celles relatives aux avantages directs, cadeaux ou marques d'hospitalité ainsi qu'aux relations contractuelles entre le collège et une organisation extérieure dans laquelle l'administrateur possède un intérêt direct ou indirect. Les situations qui ont trait à l'information sont notamment celles relatives au respect de la confidentialité ou à l'utilisation de l'information à des fins personnelles.

Ainsi, sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont et peuvent être considérés comme des situations de conflit d'intérêts :

- a) la situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration;
- b) la situation où un administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Collège;
- c) la situation où un administrateur, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Collège;
- d) la situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage de peu de valeur.

7.3 SITUATIONS DE CONFLIT D'INTÉRÊTS DES ADMINISTRATEURS MEMBRES DU PERSONNEL

Outre les règles établies à l'article 7.2 du Code, l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

7.4 DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS

Dans les 30 jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les trente (30 jours) suivant sa nomination, l'administrateur doit compléter et remettre au président du conseil d'administration une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaires ou ayant fait affaires avec le collège et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administrateur.

Outre cette déclaration d'intérêt, l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

7.5 INTERDICTIONS

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration a l'obligation de se retirer de la séance du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors de la présence de l'administrateur et en toute confidentialité.

7.6 RÔLE DU PRÉSIDENT

Le président du conseil est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Il doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil. La décision du président est finale.

8. CONSEILLER EN DÉONTOLOGIE

Le secrétaire du conseil ou toute autre personne nommée par le conseil d'administration agit comme conseiller en déontologie. Ce dernier est chargé :

- d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;
- de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration;
- de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la loi.

9. CONSEIL DE DISCIPLINE

- 9.1 Le conseiller en déontologie saisit le conseil d'administration de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.
- 9.2 Le conseil d'administration ou le comité constitué par le conseil à cette fin siège comme conseil de discipline et décide du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.
- 9.3 Le conseil de discipline notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations au conseil de discipline et, sur demande être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.
- 9.4 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, qu'il s'agisse d'un manquement à une norme d'éthique ou de déontologie, ou d'une infraction criminelle ou pénale, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du conseil d'administration.
- 9.5 Le conseil de discipline qui conclut que l'administrateur public a contrevenu à la loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

10. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent Code est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1998.



CÉGEP
de La Pocatière

Centre d'études collégiales
de **Montmagny**

CÉGEP DE LA POCATIÈRE

140, 4^e Avenue
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
Téléphone : 418 856-1525
Télécopieur : 418 856-4589

information@cegeplapocatiere.qc.ca
www.cegeplapocatiere.qc.ca

**CENTRE D'ÉTUDES
COLLÉGIALES DE MONTMAGNY**

115, boulevard Taché Est
Montmagny (Québec) G5V 1B9
Téléphone : 418 248-7164
Télécopieur : 418 248-9484

information@cec.montmagny.qc.ca
www.cec.montmagny.qc.ca

www.cegeplapocatiere.qc.ca